

TRAIT D'UNION



Le journal des habitants de
CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE



Dans ce numéro :

- Edito
- Retour sur la cérémonie des vœux
- Projets en cours
- Un village qui bouge
- Du côté de l'école
- la Vie associative
- Comptes rendus du conseil municipal
- Photos mystères
- Etat-civil
- Numéros utiles

Mairie
9 rue du Château
80250 - CHAUSSOY EPAGNY

 03 22 41 50 28
 chaussoy.mairie@wanadoo.fr
www.chaussoy-epagny-hainneville.eu

Horaires
Lundi 14h00 - 17h00
Mercredi 14h00 - 17h00
Samedi 10h00 - 12h00

Secrétariat :
Marie-Hélène BLANCKAERT



Madame, Monsieur, chers habitants,

*Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle année !!!
En Mars prochain vous serez appelés à choisir de
nouveaux élus pour mener de nouveaux projets au
service des habitants.*

*En cette période pré-électorale, je souhaite respecter ce que la loi appelle la "réserve électorale" et limiter mes propos.
Néanmoins, la vie de la commune ne s'arrête pas et les sujets ne manquent pas. Vous trouverez dans ce numéro du **TRAIT D'UNION** le retour sur les vœux auxquels vous avez été très nombreux à participer. C'est un moment de rencontres et de convivialité qui compte dans la vie communale.*

Je tiens à saluer et remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre notre commune : l'AFL, les Porte-plumes, le Club de l'Amitié, les clubs sportifs ... Sans eux il n'y aurait pas d'animation, pas de moyen donné à l'école, pas de lien autour de nos aînés, pas d'activité sportive.

Comme je l'ai fait devant vous, je remercie les conseillers municipaux qui ont agi dans l'intérêt de notre commune pendant les six années qui viennent de passer.

*Au nom du Conseil Municipal et des agents communaux,
je vous souhaite une Belle et Bonne Année, la santé,
beaucoup de petits et grands bonheurs et la réussite
dans vos projets les plus fous.*

Retour sur la cérémonie des vœux

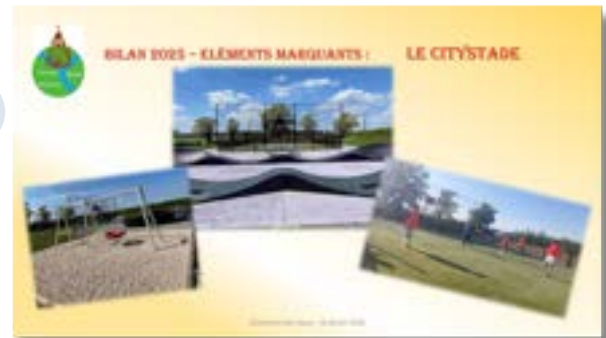
2025



Vendredi 16 janvier se sont déroulés les traditionnels vœux de la commune. Devant une assistance fournie, Christian de Caffarelli, maire, a fait un retour sur la vie communale en 2025. Travaux, animations, vie associative... Une année riche en événements grâce au dynamisme de tous.

Quelques événements marquants :

Longtemps attendu par les jeunes du village, le terrain multisports a trouvé son public. Sportifs confirmés ou non, sa fréquentation se confirme dès le plus jeune âge.



Sécurité routière :

Après les travaux à Epagny, les aménagements routiers se sont achevés par la traversée de Chaussoy. Des jardinières essaient d'apporter des touches de couleur à ces installations.

Travaux d'Accessibilité à l'école et à la mairie :

Nous avons profité de la mise aux normes de l'accès à la mairie pour lui donner un éclairage innovant. La façade pourra être éclairée en fonction de l'actualité (Octobre rose, Novembre, etc ...)



La ruralithèque a trouvé un nouvel écrin :

Porté par l'association de la Ruralithèque, ce projet a vu sa concrétisation cette année. Pour le grand bonheur de ses lecteurs assidus et des enfants de l'école, ce lieu va revivre.

Retour sur la cérémonie des vœux

2025



Le village et ses habitants :

Le dernier recensement a confirmé que la population de notre commune n'échappe pas à la tendance nationale de baisse démographique. selon le dernier recensement, nous sommes 570 habitants.

La garderie et la cantine plébiscitées :

Les effectifs ont fortement augmenté ce qui nous a amené à renforcer l'équipe assurant le service à la cantine avec Daphné et récemment Héléna.



LA VIE DE LA COMMUNE

Les équipes renforcées



Ludivine



Daphné



Héléna

Document de Veux - 14 janvier 2024



Les projets reportés en 2026 :

Les autorisations de travaux ont pris plus de temps que prévu. Les travaux de **reconstruction du pont rue des Marais** sont maintenant programmés pour l'automne 2026



Les projets reportés en 2026 :

Le financement du renforcement de la protection incendie à Hainneville n'a pas pu être bouclé en 2025. Ce projet a donc été reporté en 2026



Une commune animée à l'image de sa fête annuelle, du repas des aînés ou de l'Arbre de Noël

Retour sur la cérémonie des vœux

2025
6



A l'issue de cette soirée, Monsieur le Maire a rappelé que cette cérémonie des vœux était la dernière avant qu'une nouvelle équipe ne soit élue lors des prochaines élections municipales.

Pour l'occasion, il a demandé aux agents de la commune et aux conseillers municipaux de le rejoindre devant les habitants présents. Publiquement, il les a félicités et remerciés pour ces six années passées ensemble.

Quelques informations sur les chantiers en cours

Défense "Incendie" à Hainneville



Les contrôles réguliers réalisés par le Service Départemental d'Intervention et de Secours (SDIS) nous alertent sur les limites de la défense Incendie dans le hameau d'Hainneville.

Il a donc été décidé d'aménager des points de pompage directement dans la rivière "Noye".

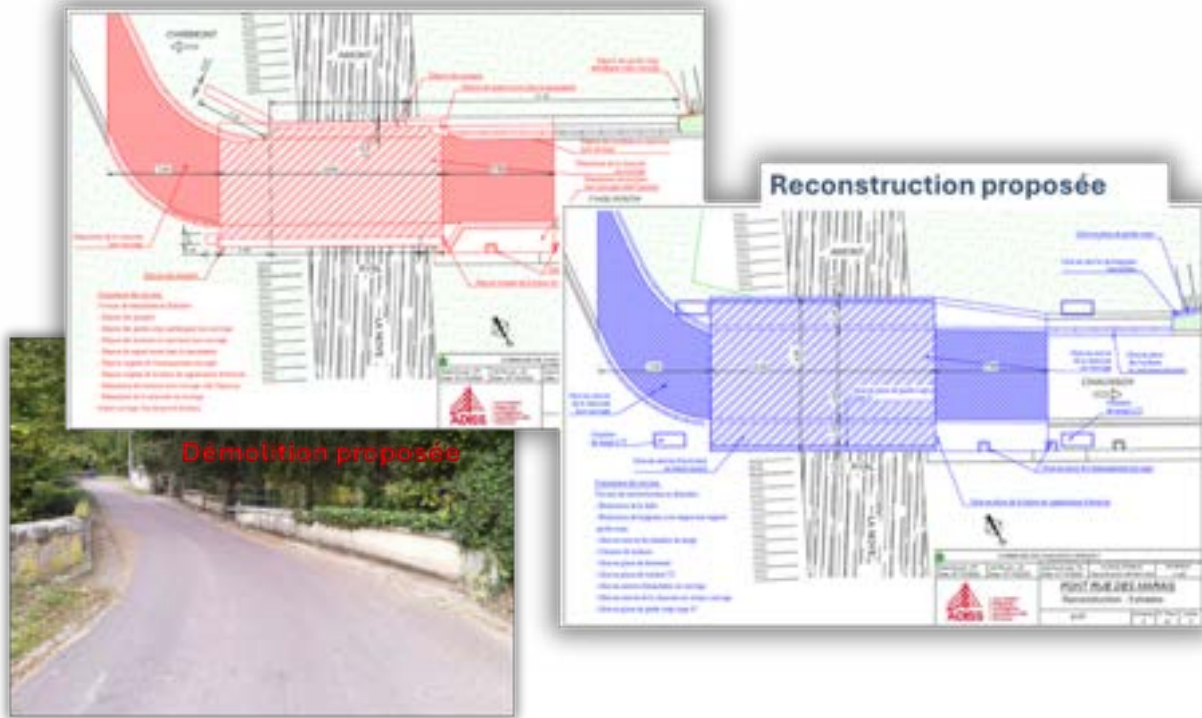
Ce projet prévu en 2025 a été reculé en 2026 faute de subventions



Exemple de réalisation à Ailly sur Noye

Quelques informations sur les chantiers en cours

Reconstruction du pont "rue des Marais" à Hainneville



Les travaux, programmés cet automne 2025, ont été reculés à l'automne 2026 suite au retard des autorisations administratives.

Cette fois-ci, les aspects administratifs et financiers sont "bouclés", la programmation des travaux va pouvoir se préciser, notamment la sélection des entreprises aptes à réaliser ce genre de chantier qui revêt un caractère d'urgence au vu de la dégradation de sa structure.

Le nouvel ouvrage sera élargi, comportera un trottoir pour sécuriser le déplacement des piétons et permettra le franchissement par les engins lourds.



Corrosion avancée des semelles inférieures des poutrelles, début de feuilletage

Un village qui bouge ...

Angélique ELOY

11 novembre 2025 – Armistice 14-18

Selon la tradition républicaine, la commémoration de l'Armistice de 1914/1918 a été célébrée devant le monument aux morts de la commune. Une vingtaine d'enfants avait préparé des chants et poèmes avant de participer à l'appel aux morts de la commune.



Après la lecture du message transmis par la secrétaire d'état aux anciens combattants et le dépôt d'une gerbe, une minute de silence a été respectée.

A l'issue de la cérémonie, l'assistance était invitée à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

14 décembre 2025 – Arbre de Noël des enfants



Chaque année la commune organise un Arbre de Noël pour les enfants. Sont invités les enfants de 0 à 10 ans.

Cette année, un spectacle sur le thème du calendrier de l'Avent a rythmé les jeux et les chants.

Le spectacle s'est achevé par la venue exceptionnelle du Père Noël qui a distribué les cadeaux tant attendus.

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter et d'un chocolat chaud.

Les "selfies" avec le Père Noël permettront de garder de bons souvenirs.

Vivement l'année prochaine !!!



Un village qui bouge ...

Angélique ELOY

14 décembre 2025 - Arbre de Noël des enfants ...



18 décembre 2025 - Repas de Noël à la cantine de l'École



Un repas de Noël de la cantine comme on aime.

Le 18 décembre un menu spécial Noël était proposé aux enfants, 45 enfants ont répondu présents pour l'occasion. La salle et la table étaient décorées comme il se doit par l'équipe encadrante, Ludivine, Daphné et Marie-Line.

Comme le veut la tradition, Monsieur le Maire était invité à partager ce repas ... et aider les plus jeunes qui en ont bien profité. Un moment festif et convivial pour petits et grands.

Un village qui bouge ...

Christiane DUCHEMIN

23 novembre 2025 - le Repas des Aînés

Le 23 novembre dernier, les aînés se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas offert par la commune.

Monsieur le Maire et les conseillers ont accueilli les 76 convives autour d'un apéritif.

Le menu, préparé par M. Nicolas CROSNIER, traiteur à Hangest en Santerre a fait l'unanimité.

Le service a été assuré par les conseillers et comme le veut la tradition, le Maire et les adjoints ont offert le champagne produit à la ferme des Vœux.



L'animation musicale était assurée par le DJ Cédric VILAIN, Power Play Sono.

Fidèles parmi les fidèles des manifestations locales, Eliane DELACHAPPELLE et Bruno TABUTEAU, doyens de l'assemblée, se sont vu remettre respectivement un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.

Ce fût une belle journée qui a passé trop vite, dans une ambiance chaleureuse et de bons moments d'échanges.



les colis de Noël



Pour les personnes qui n'ont pu participer au repas des Aînés, les conseillers municipaux sont allés à leur rencontre pour leur remettre un panier garni préparé par "Esprit Gourmet".

Moments d'échanges et de partage avec les 77 habitants concernés.

Du côté de l'École ...

Mélanie BAUDESSON

Meilleurs voeux à tous

que la santé, la joie et la réussite rythment vos journées



Depuis la rentrée, de nombreux projets ont pu se mettre en place. En octobre, les élèves de la GS au CM2 ont participé à une rencontre endurance inter écoles à Folleville



Les élèves se sont rendus plusieurs fois à la Ruralithèque, l'occasion d'emprunter des livres et d'écouter des histoires. Un grand merci aux bénévoles qui nous accueillent !



L'année 2025 s'est terminée sur le marché de Noël de l'école : vente d'objets, chants et danses. Grâce à la générosité des personnes présentes, les élèves ont pu faire une sortie au cinéma de Montdidier pour une séance de Noël.



N'oubliez pas notre rendez-vous annuel , la fête de l'école le vendredi 26 juin !

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Claire LOBBÉ



La RURALITHEQUE, plus de 100 lecteurs inscrits !

La Ruralithèque a ouvert ses portes le 17 septembre dernier et depuis elle accueille de nouveaux lecteurs presque à chaque permanence. C'est un véritable succès avec à cette date **plus de 100 lecteurs inscrits**. Voir le plaisir qu'ils ont à venir choisir un livre nous conforte dans le fait d'avoir eu raison de rouvrir la bibliothèque. Chacun peut y trouver son compte. La curiosité de lire les prix littéraires ou l'envie de se plonger dans un autre univers ou l'engouement pour les mangas et les bandes dessinées prouvent que tous les chemins mènent à la lecture.



Cet accès à la lecture a pu se faire grâce à la volonté de la municipalité, la coopération avec l'association « Ruralithèque », l'appui de la Bibliothèque départementale de la Somme, la dotation du Conseil départemental et aussi grâce à l'aide financière du Crédit agricole notamment pour l'achat du matériel. Qu'ils soient ici remerciés.

Qu'avons-nous fait depuis le 17 septembre : **une journée porte ouverte avec des jeux et des animations** particulières le 4 octobre, **un temps d'échange avec un écrivain philosophe** le 6 novembre, un **atelier scrapbooking** centré sur Noël le 10 décembre, une formation « Bibliothèque, mode d'emploi » par l'un des bénévoles, l'ouverture d'un **compte Instagram** et l'accueil une fois par mois de **tous les élèves de l'école**.

L'assemblée générale de l'association « Ruralithèque » aura lieu le **vendredi 6 février prochain à 20h00** pour entre autre, programmer les prochains ateliers, pour échanger sur l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque, pour se mettre d'accord sur le choix des livres proposés, pour proposer l'accès aux ressources numériques et les e-books pour les lecteurs sur liseuse. Tous les avis sont bienvenus pour redonner le goût de lire à tous.



UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Dorothee DELARUE



Halloween



Loto



La prochaine manifestation organisée par l'association. Venez nombreux !!!

Tous les membres de l'Association Fêtes et Loisirs vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2026.

L'année écoulée a une nouvelle fois démontré que notre village sait se rassembler. L'année 2025 s'est achevée dans la bonne humeur avec la fête d'Halloween, ses concours de déguisements et de citrouilles, suivis du traditionnel loto, dont une partie des bénéfices a été reversée au Téléthon.

L'AFL recrute ! Pas besoin de CV, ni d'entretien d'embauche, et surtout aucune expérience n'est requise. Tout le monde est le bienvenu : ceux qui ont des idées, ceux qui ont des bras, ceux qui ont un peu de temps... Rejoindre l'association ne signifie pas sacrifier tous ses week-ends ni s'installer dans la salle des fêtes. Et si vous vous dites : « je pourrais peut-être donner un coup de main », alors sachez que vous êtes déjà à moitié bénévole !

Nous vous attendons nombreux à **l'Assemblée Générale de l'Association, qui se tiendra le 2 février 2026 à 20h30, dans la salle du conseil à Chaussoy.**

Enfin, reprenez dès à présent la date du 7 mars 2026, qui marquera la deuxième édition de notre concours de manille.



UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Nicole PAUCHET

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Comme chaque année, depuis maintenant 18 ans, c'est avec grand plaisir, que je vous souhaite, au nom de tous les adhérents du Club, une bonne et heureuse année 2026 !

Pour les nouveaux habitants, je me permets de rappeler que le club est ouvert à tous, tous les jeudis de 14 à 17 heures dans la salle des fêtes. Les jeux de société et de cartes en sont les principales activités. Les anniversaires, la galette des rois, la chandeleur et l'arrivée du beaujolais nouveau font également partie du programme !



Concernant le **beaujolais nouveau**, que nous fêtons avec modération autour d'une assiette de cochonaille, je rappelle que, depuis 2024, cette manifestation est ouverte, sous réservation, à tous ! Cela semble fonctionner !

Notre participation au **téléthon** fait également partie de notre engagement. Sous la forme d'un petit déjeuner à domicile ou dans la salle des fêtes, nous nous mobilisons sans oublier que ces instants de convivialité nous font du bien ! L'année 2025 a généré un don de 700 euros au profit de cette manifestation.

Alors un conseil ! Rejoignez nous !

Pour information, **l'assemblée générale se déroulera le 12 février**, à partir de 17h30, dans la salle des fêtes ! Vous êtes cordialement invités !

Comme les années précédentes, nous fêterons :

- **l'arrivée du beaujolais nouveau le vendredi 21 novembre à 19 heures** et comme l'an dernier, ouvert à tous sur inscription auprès de Mesdames DENEUX ou PAUCHET.
- Nous ferons aussi **le petit déjeuner au profit du téléthon le 6 décembre, dès 7 heures** et serons heureux de vous recevoir pour ce beau geste !

A bientôt !



6 décembre 2025 – Petit-déjeuner gourmand du Téléthon

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Christelle MERCIER



L'association Les Porte-Plumes a très bien démarré l'année scolaire, avec déjà trois événements à son actif.

Tout d'abord, **la bourse aux jouets** du 2 novembre 2025, qui a réuni 26 exposants.

Puis le **marché des producteurs** du 16 novembre 2025, avec la participation de 27 exposants. Nous proposons également une tartiflette faite maison, il n'y a eu aucun reste ! 150 parts sont parties.



Bourse aux jouets



Marché de producteurs



la Boom du Père Noël

Enfin, la participation au **marché de Noël de l'école, suivi de la boom du Père Noël** le 5 décembre 2025, un moment très apprécié des enfants. La soirée a rassemblé 130 personnes.

En parallèle, comme chaque année, nous avons décoré l'entrée de l'école aux couleurs de Noël. La boîte aux lettres du Père Noël a, elle aussi, rencontré un grand succès : le lutin facteur a eu beaucoup de travail !

L'année 2026 s'annonce déjà riche en projets.

Pour la fête de Pâques, les enfants pourront vendre des grilles de Pâques afin de tenter de **gagner un panier garni** sur le thème Pascal.

En juin, nous fêterons la dernière année de primaire des **élèves de CM2 autour d'un goûter** que nous offrirons à toute l'école.

Et enfin, **le 26 juin**, nous clôturerons l'année scolaire avec la **kermesse de l'école**.

De quoi bien nous occuper pour les mois à venir.

Pour conclure, permettez moi de vous souhaiter à toutes et à tous, au nom de l'association, une très belle et joyeuse année 2026.

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Grégory DESSEAUX



Le club de tennis RACEH vous présente ses meilleurs vœux 2026, de bonheur, de santé et de réussite !

Une nouvelle année débute pour l'équipe avec le début du championnat au mois d'avril. En 2025, l'équipe est montée en division 3, ce qui annonce encore de très belles rencontres !

Cette année pour la troisième fois, le club organisera une soirée Jambalaya à la salle des fêtes de Chaussoy le 11 avril.

Pour toutes informations sur le club, contacter le numéro de tél 06-86-40-37-23



David ELOY



En cette nouvelle année 2026, **l'association les 3 raquettes** vous présente ses meilleurs vœux.

Créée en avril 2025, l'association entame sa 2ème année de fonctionnement. Nous accueillons avec satisfaction **une vingtaine d'adhérents.**

Vous souhaitez vous détendre le samedi matin dans la bonne humeur, en famille, entre amis et en mode loisir, c'est le lieu idéal.

Ouvert à tous à partir de 10 ans. La cotisation annuelle est de 20 euros pour les adultes et 15 euros pour les enfants. **Pour les débutants, le matériel peut être prêté.**

Notre assemblée générale aura lieu le 07/02/2026 à 11h à la salle des sports.

Pour tous renseignements : Tél. 06 28 70 53 32



Compte rendu du conseil municipal

7 juillet 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 7 JUILLET 2025

Date convocation : 2 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Mmes Isabelle CARLE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Marie-Line LELONG, Mélissa TAVERNIER, MM. Christian de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Sylvain MERCIER, Thierry MAMOU

Étaient absents : Dorothee DELARUE, Grégoire de CAFFARELLI, Florie DEVOS, Sébastien DEJONGHE, Clément GAMBET.

Secrétaire : Eric FOURNIER

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Attribution des parcelles de terre appartenant à la commune suite au départ en retraite du fermier en place,
- Demande de subvention pour le remplacement de 2 TBI à l'école.
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Attribution de la parcelle agricole ZK n° 37 sur le territoire d'AILLY SUR NOYE

Monsieur Didier MULLET exploite actuellement la parcelle ZK n° 37 située sur le territoire d'AILLY SUR NOYE appartenant à la commune de CHAUSSOY-EPAGNY. Mettant fin à son activité, il propose que cette parcelle revienne à Monsieur Antoine LEMAIRE qui la mettra à disposition de la SCEA LEMAIRE.

Monsieur Grégoire de CAFFARELLI, au nom de la SCEA de CAFFARELLI s'est porté également candidat pour bénéficier d'un bail sur cette parcelle.

Un bail authentique sera établi par le notaire d'AILLY SUR NOYE.

Le conseil municipal doit donc se prononcer afin de déterminer à qui ladite parcelle sera attribuée.

Monsieur Christian de CAFFARELLI, maire, n'étant pas directement concerné mais ayant un lien familial avec l'un des candidats, sort de la salle de conseil et ne participera donc pas aux débats ni au vote, lequel se fait à bulletin secret à la demande de tous les conseillers municipaux.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Sylvain MERCIER, 1^{er} adjoint, a débattu et délibéré à bulletin secret.

Il en résulte :

SCEA de CAFFARELLI : 1 voix

SCEA LEMAIRE : 6 voix

ABSTENTION : 1 voix

La parcelle ZK n° 37 est donc attribuée à la SCEA LEMAIRE.

Compte rendu du conseil municipal

7 juillet 2025

Attribution de la parcelle agricole ZH n° 25 sur le territoire de CHAUSSOY-EPAGNY

Monsieur Didier MULLET exploite actuellement la parcelle ZH n° 15 située sur le territoire de CHAUSSOY-EPAGNY appartenant à la commune de CHAUSSOY-EPAGNY. Mettant fin à son activité, il propose que cette parcelle revienne à Monsieur Antoine LEMAIRE qui la mettra à disposition de la SCEA LEMAIRE.

Monsieur Matthieu OPSOMER, au nom de l'EARL OPSOMER-VERMES s'est porté également candidat pour bénéficier d'un bail sur cette parcelle.

Un bail authentique sera établi par le notaire d'AILLY SUR NOYE.

Le conseil municipal doit donc se prononcer afin de déterminer à qui ladite parcelle sera attribuée.

Le vote se fait à bulletin secret à la demande de tous les conseillers municipaux.

Le conseil municipal a débattu et délibéré à bulletin secret. Il en résulte :

EARL OPSOMER-VERMES : 0 voix

SCEA LEMAIRE : 8 voix

ABSTENTION : 1 voix

La parcelle ZH n° 15 est donc attribuée à la SCEA LEMAIRE.

Attribution de la parcelle agricole ZC n° 19 sur CHAUSSOY-EPAGNY et ZI n° 5 sur CHIRMONT

Monsieur Didier MULLET exploite actuellement les parcelles ZC 19 située sur le territoire de CHAUSSOY-EPAGNY et ZI n° 5 située sur le territoire de CHIRMONT appartenant à la commune de CHAUSSOY-EPAGNY. Mettant fin à son activité, il propose que ces parcelles reviennent à Monsieur Antoine LEMAIRE qui les mettra à disposition de la SCEA LEMAIRE.

Un bail authentique sera établi par le notaire d'AILLY SUR NOYE.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer ces parcelles à la SCEA LEMAIRE.

Remplacement de 2 TBI à l'école

Deux TBI de l'école datent de plus de quinze ans et présentent des signes de faiblesse.

Pour renouveler ce matériel, il y a donc lieu de commander 2 TBI ainsi que 2 ordinateurs pilote et 2 PC fixes. Des devis ont été demandés.

Pour le financement de cette opération, la commune peut obtenir du conseil départemental la somme de 841.20€ (enveloppe cantonale). La commune de HALLIVILLERS accepte également de participer au financement au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler le matériel de l'école, à savoir 2 TBI, 2 ordinateurs pilote et 2 PC fixes. Tous pouvoirs sont donnés au maire pour choisir le devis le mieux-disant.

Questions diverses

- Pont Hainneville : nous sommes dans l'attente de la réponse de la DSIL. Suite à des études complémentaires demandées par l'Agence de l'Eau, le planning de travaux est remis en cause. Au vu des impératifs faune/flore, les travaux sont reculés d'un an.
- Affaissement de terrain sur la place de Chaussoy : nous avons reçu le rapport définitif. Préconisations : visite par des spéléologues et sondages périphériques pour identifier le risque,
- Déchets verts : service à la charge des communes à compter du 1^{er} octobre 2025,
- Inauguration du terrain multi sports le 13 juillet 2025 suivi de la soirée foodtruck, retraite aux flambeaux et feu d'artifice,
- 6 et 7 septembre : Fête du village avec marché des producteurs. Nous avons quelques retours des exposants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Compte rendu du conseil municipal

24 septembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Date convocation : 17 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Mmes Isabelle CARLE, Dorothee DELARUE, Angélique ELOY, Marie-Line LELONG, Mélissa TAVERNIER, MM. Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Clément GAMBET, Thierry MAMOU, Sylvain MERCIER,

Étaient absents : Sébastien DEJONGHE, Florie DEVOS, Christiane DUCHEMIN

Secrétaire : Clément GAMBET

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,**
- **Délégation de Service Public pour la Bibliothèque,**
- **Approbation du Règlement Intérieur de la Bibliothèque,**
- **Fonctionnement du dépôt de Déchets Verts et son avenir.**
- **Questions diverses.**

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Délégation de Service Public pour la Bibliothèque

Par sa compétence obligatoire, il revient au Département de prendre en charge les actions en faveur de la lecture publique, dans les communes de moins de 1000 habitants et par conventionnement avec les villes de plus de 10000 habitants qui le souhaitent.

Le maire expose qu'il y a lieu d'adhérer aux services de la Bibliothèque départementale de la Somme par le biais d'un contrat.

Le Département s'engage en tant que support opérationnel : désignation d'un bibliothécaire référent au sein de la Bibliothèque départementale de la Somme, prêt et renouvellement au minimum deux fois par an de collections (livres, revues, musique, cinéma, jeux...), service de réservation et de livraison rapide de documents, prêt de supports d'animation, participation aux manifestations, formation, partenariats.

La commune fournit les moyens matériels.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat d'accès aux services de la Bibliothèque départementale de la Somme.

Ruralithèque – Validation du Règlement Intérieur

Conformément au contrat de délégation de Service Public à signer avec la Bibliothèque Départementale de la Somme, il y a lieu d'établir un Règlement Intérieur, lequel doit être affiché dans les locaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le Règlement Intérieur de la Bibliothèque.

Fonctionnement du dépôt de déchets verts et son avenir

Au 1^{er} octobre 2025 fin de la collecte par la CCALN des points « déchets verts » en commune. La collecte se fait uniquement en déchetterie.

En 2024 : 145,38 tonnes ont été collectées aux déchets verts de CHAUSSOY-EPAGNY.

Solutions à envisager :

- Fermeture définitive
- Maintien du service à l'identique : coût à intégrer > 5000€
- Mesures de surveillance (caméra – signalétique – amende ?). Constat de dépôts sauvages devant la grille.
- Limitations d'ouverture (cadenas – jours ?)

Compte rendu du conseil municipal

24 septembre 2025

- Acquisition d'un broyeur (à plusieurs communes ?)
Le service est maintenu provisoirement. Un groupe de travail réfléchi au devenir du dépôt Déchets Verts et aux mesures à prendre. Une décision définitive sera prise avant le 31/12/2025.

Questions diverses

- Point sur le périscolaire : beaucoup d'enfants en cantine (entre 25 et 33 chaque jour) et à la garderie. La commission scolaire se réunira le 08/10/2025 pour trouver une solution (personne supplémentaire – extension de l'horaire d'ouverture de la garderie le soir..)
- Le 23/11 : repas des aînés,
- Le 14/12 : Arbre de Noël

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.



On parle de nous dans la presse

Chaussoy-Épagny
Soixante-dix personnes sont venues à la ruralithèque samedi

Le ruralithèque, qui vient d'ouvrir à Chaussoy, a réuni samedi une trentaine de personnes pour la Ruralithèque. L'association a été créée par le maire de Chaussoy, Stéphane Lefebvre, et le maire de Chaussoy-Épagny, Jean-Louis Lefebvre. Elle a pour but de promouvoir la lecture et de créer une bibliothèque communale. Le samedi 16 novembre, 70 personnes ont participé à la Ruralithèque. Les exposants ont été : Fondants, Rouetier, Lunettes, Porcelaine, et Ambiance.



La salle des fêtes de Chaussoy-Épagny était bien remplie d'un groupe de joyeux monstres.

Chaussoy-Épagny
Jean-Pierre Chopin, professeur, écrivain, philosophe est venu nuire à la bêtise

Jean-Pierre Chopin, professeur, écrivain, philosophe, est venu nuire à la bêtise à la Ruralithèque de Chaussoy-Épagny. Il a donné une conférence sur la bêtise et la stupidité. Il a expliqué que la bêtise est une maladie de la civilisation et qu'elle est due à la peur de l'autre. Il a également parlé de la bêtise dans la littérature et dans l'art. Il a conclu sa conférence en disant que la bêtise est une maladie que nous devons tous soigner.

Ailly sur Noye
UN 1^{ER} MARCHÉ DE NOËL
27 exposants à Chaussoy-Épagny le 16 novembre

SOURIRES Les exposants du marché de Noël de Chaussoy-Épagny ont été très nombreux. Les exposants ont été : Fondants, Rouetier, Lunettes, Porcelaine, et Ambiance.

FONDANTS Bénédictine, 20 ans de tradition, qui a été créée dans la région de Chaussoy-Épagny. Elle est connue pour ses bonbons et ses chocolats.

ROUETIER Qu'est-ce qu'un rouetier ? C'est un artisan qui fabrique des rouets, des machines à tisser. Le rouetier de Chaussoy-Épagny a été très apprécié par les visiteurs.

LUNETTES Les lunettes de Chaussoy-Épagny sont très connues. Elles sont fabriquées par des artisans locaux et sont de très bonne qualité.

PORCELAINE Les porcelaines de Chaussoy-Épagny sont très appréciées. Elles sont fabriquées par des artisans locaux et sont de très bonne qualité.

En image
Les écoliers fêtent Noël

Chaussoy-Épagny. Vendredi, l'association des parents d'élèves Les Porte-Plumes et l'école ont organisé un marché de Noël avec un apéritif dissuasif. À 18 heures, dans la salle des fêtes de Chaussoy d'un côté, de grandes tables exposaient des paquets de friandises de Noël préparés par l'association.

En fait, les tables étaient couvertes d'objets fabriqués par les enfants. Les écoliers ont chanté et dansé sur des airs de Noël. Le marché s'est prolongé par une soirée récréative parents-enfants.

« Nous avons préparé des croques-monsieur, des parts de pizza et de quiche levante pour un apéritif dissuasif et 100 personnes se sont inscrites », confie Christèle Mercier, présidente des Porte-Plumes.

Compte rendu du conseil municipal

12 novembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2025

Date convocation : 5 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Mmes Isabelle CARLE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Marie-Line LELONG, Mélissa TAVERNIER, MM. Christian de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Thierry MAMDOU, Sylvain MERCIER,

Étaient absents : Grégoire de CAFFARELLI représenté par Christiane DUCHEMIN, Sébastien DEJONGHE représenté par Christian de CAFFARELLI, Dorothée DELARUE représentée par Isabelle CARLE, Clément GAMBET et Florie DEVOS,

Secrétaire : Marie-Line LELONG

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Fixation Fermages 2025, des loyers 2026 - Refacturation de la TEOM,
- Création d'un poste d'agent technique cantine/garderie,
- Tarification garderie,
- Convention avec la commune de Hallivillers pour participation aux frais de cantine,
- Convention avec la commune de Le Bosquel pour participation au contrat d'assurance santé MNT de la secrétaire de mairie,
- Demande de subvention pour acquisition d'un drapeau Souvenir Français,
- Autorisation pour le mandatement de dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2025,
- Information du virement de crédit pour provisions créances douteuses,
- Questions diverses.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Avant de poursuivre, M. de CAFFARELLI demande au conseil municipal la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour une délibération pour la vente de bois de chauffage. Le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'ajout de ce point complémentaire.

Fermages

L'indice national du fermage a évolué de + 0,42% en 2025. Monsieur le Maire propose que l'évolution de cet indice soit appliquée aux fermage en cours, ainsi que pour la réserve foncière dont dispose la commune de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE annuellement mises à disposition de Monsieur DUQUENNE Jérôme et Monsieur MULLET Didier, à savoir :

Monsieur DUQUENNE Jérôme pour une somme revalorisée de 317,08 euros pour 1ha 50 ca

Monsieur MULLET Didier pour une somme revalorisée de 528,71 euros pour 2 ha 50 ca

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la revalorisation des fermages en cours et l'actualisation de l'indemnité de mise à disposition au profit de Monsieur DUQUENNE Jérôme pour la somme de 317.08 euros et de Monsieur MULLET Didier pour 528.71 euros.

Revalorisation des loyers

Les loyers sont revalorisés chaque année conformément à l'indice de Révision des Loyers. L'indice de référence du 3^e trimestre 2025 est 144,51. L'indice de référence du 3^e trimestre 2024 est 145,77, soit une augmentation de 0,87%.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'augmentation des loyers en fonction de l'indice officiel I.R.L, soit à hauteur de 0,87%.

Compte rendu du conseil municipal

12 novembre 2025

Refacturation de la TEOM

Suite à l'institution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères figurant sur l'avis d'imposition des Taxes Foncières de la commune, il y a lieu de refacturer cette taxe aux locataires des logements communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de refacturer aux locataires de la commune le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Création emploi permanent « agent technique »

La hausse de fréquentation de la cantine nécessite la création d'un poste d'agent technique pour le temps du midi, à savoir 2 h par jour d'école à compter du 1^{er} janvier 2026, soit 8h par semaine.

Le Conseil Municipal ; Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- la création à compter du 1^{er} janvier 2026 d'un emploi permanent d'agent technique dans la catégorie hiérarchique C, échelon 1, pour assurer les fonctions suivantes : encadrement en cantine à temps non complet à raison de 8 heures hebdomadaires.

Horaire de fin de garderie

L'horaire de fin de garderie est actuellement fixé à 18 h. A la demande des parents d'élèves, il y a lieu de proroger cet horaire jusqu'à 18h30.

Monsieur le Maire propose de mettre en place ce nouvel horaire à compter du 1^{er} janvier 2026.

Il propose également de fixer une pénalité de retard pour les parents dépassant cet horaire.

Le Conseil Municipal ; Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- la prorogation de l'horaire de garderie jusqu'à 18 h 30 à compter du 1^{er} janvier 2026.
- de fixer une pénalité de retard aux parents dépassant cet horaire, à savoir 20€ par retard.

Convention cantine/garderie entre les communes de Chaussoy-Epagny et Hallivillers

Une convention a été régularisée en 2009 avec la commune de Hallivillers concernant la participation aux frais de cantine et de garderie. Il y a lieu de signer une nouvelle convention afin de la mettre en conformité avec les nouveaux tarifs.

La participation aux frais de repas est de 4,60€ et 3,80€ par heure de garderie, les tarifs pouvant évoluer sans qu'il soit nécessaire de régulariser une nouvelle convention.

La commune de Hallivillers pourra également être amenée à participer aux frais de diverses installations dans la cantine avec accord préalable.

La facturation sera faite trimestriellement comme c'était déjà le cas depuis 2009. La commune de Hallivillers est associée aux décisions de fonctionnement de la cantine et de la garderie.

Le Conseil Municipal ; Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- de signer une nouvelle convention avec la commune de HALLIVILLERS et donne tous pouvoirs au maire à cet effet.
- La participation est de 4,60€ par repas de 3,80€ par heure de garderie et les tarifs pourront évoluer. La commune de Hallivillers pourra être amenée à participer aux frais de diverses installations dans la cantine et sera associée aux décisions.

Engagement des crédits d'investissement

Monsieur le Maire indique que des dépenses d'investissement doivent être mandatées sans attendre le vote du budget 2026 de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY.

L'article L1612 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le crédit ouvert en section d'investissement en 2025 est de 80 000 € sur le chapitre 20 et de 933999,28€ sur le chapitre 21.

Monsieur le Maire propose d'appliquer la possibilité d'inscrire dès à présent aux chapitres 20 et 21 de la section d'investissement la somme de 253 000 €, soit :

- Article 203 – Frais d'étude	20 000,00 €
- Article 2131 – Bâtiments publics	25 000,00 €
- Article 2132 – Bâtiments privés	10.000,00 €
- Article 2151 – Réseaux de voirie	20 000,00 €
- Article 2152 – Installations de voirie	127 000,00 €
- Article 2158 – Autres installation, matériel	12 750,00 €
- Article 2183 – Matériel informatique	750,00 €
- Article 2188 – Autres immobilisations	37 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Compte rendu du conseil municipal

12 novembre 2025

Acquisition d'un drapeau de défilé

Monsieur le Maire propose d'acheter un drapeau de défilé avec baudrier pour les différentes manifestations de la commune. Un devis a été délivré par DOUBLET. Il s'élève à 1558,80€

Des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'acheter un drapeau de défilé, et donne tous pouvoirs au maire pour solliciter les subventions auprès du conseil départemental et du Conseil régional. La dépense sera inscrite au budget 2026.

Convention de participation cotisation MNT

Les communes de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE et de LE BOSQUEL ont adhéré à compter du 1^{er} janvier 2025 au contrat d'assurance santé collective facultative avec la MNT. Chaque commune a délibéré pour participer à hauteur de 50% de la cotisation santé des niveaux 1, 2 et 3. La secrétaire de mairie de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE et de LE BOSQUEL, étant la même personne, en l'occurrence Madame Marie-Hélène BLANCKAERT, la cotisation totale est versée par la commune de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE.

Une convention doit être régularisée entre les deux communes afin de refacturer à la commune de LE BOSQUEL la participation lui incombant au prorata temporis du temps de travail. La facturation à la commune de LE BOSQUEL sera faite annuellement. Le montant sera réactualisé automatiquement en fonction du montant de la cotisation appelée par la MNT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne tous pouvoirs au maire pour signer la convention avec la commune de LE BOSQUEL, et pour refacturer annuellement la participation à l'assurance santé MNT.

Vente de bois de chauffage

Des arbres devenus dangereux suite à la tempête ont été abattus sur la commune. Le bois va être coupé en stères et proposé aux habitants. Le maire propose de délibérer sur les modalités de mise à disposition des habitants et du prix demandé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de proposer le bois à la vente par lots de 2 stères par foyer au prix de 40€ le stère. En cas de nombreuses demandes, il sera procédé à un tirage au sort.

Questions diverses

- Information : un virement de crédit a été fait de compte à compte de fonctionnement pour provisionner les créances douteuses à hauteur de 6 404,61€ ;
- Repas des aînés du 23 novembre : préparation de la salle samedi 22 novembre à 10 h et derniers préparatifs dimanche matin à 11 h ;
- Distribution des paniers garnis : du 1^{er} au 14 décembre, les équipes sont constituées ;
- Arbre de Noël le 14 décembre : 61 enfants sont concernés ;
- Eaux pluviales à Epagny : dossier toujours très compliqué avec l'Agence de l'Eau ;
- Reconstruction du pont Rue des Marais : la partie administrative est bouclée positivement ;
- Lancement de la procédure RGPD (Protection des données) ;
- Remplacement de la cuve de gaz de l'école cet hiver ;
- Vœux du maire le 16 janvier 2026 ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Salle des Fêtes de Chaussoy-Épagny – 9 janvier 2026

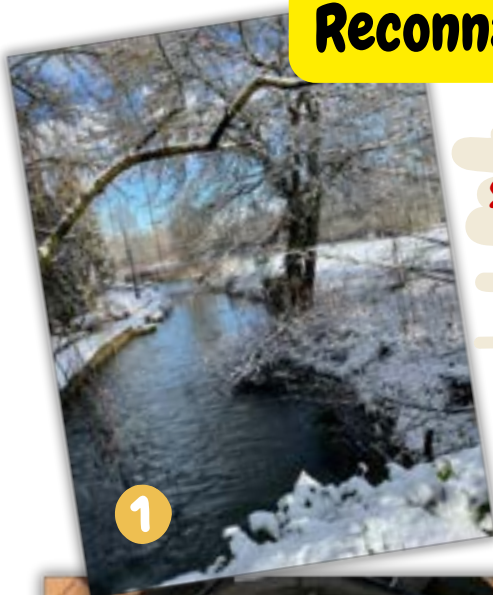


« Pour un spectacle d'opéra, on s'attend à quelque chose de très structuré et sérieux et on découvre un spectacle surprenant, décalé et très léger. Magnifique soirée » commentait à la sortie, un spectateur.

Trop sérieux l'Opéra ? Elitiste et rébarbatif ?

Les chanteurs de LYRICOPRESTO nous ont prouvé le contraire. 5 chanteurs accompagnés par une pianiste et des techniciens ont ravi l'assistance nombreuse.

Reconnaissez vous votre village ?



1

Sauriez-vous me retrouver ?

Réponses page 23



2



3

Cette photo représente quoi ?



4

Que suis-je ?

- une piste de luge ?
- Un pumptrack ?



BAPTÈME REPUBLICAIN

Manolo RIBERRO
13 septembre 2025



Mariages
Yassine EL FANITY
Emilie CORNU
13 décembre 2025



AVIS DE DECES

Christelle DECAYEUX
18 octobre 2025

Louis LEMAIRE
24 octobre 2025

Francis LEFEVRE
3 novembre 2025

Colette TAVERNIER
7 novembre 2025

Annie AGNOUX
22 décembre 2025

Photos mystères – les réponses :

- 1 La Noye, pont rue des Marais à Hainneville vers l'aval
- 2 La Noye, pont rue du Moulin à Papier
- 3 Intérieur du chateau d'eau route de la Faloise – Dessous du réservoir
- 4 Piste de pumptrack sur le terrain multisports



Informations concernant les prochaines élections municipales

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains.

Quelques informations et changements :

=> **Inscriptions sur les listes électorales**

4 février Fin des inscriptions en ligne

6 février Fin des inscriptions en Mairie

=> **Changement du lieu de vote**

Le bureau de vote sera aménagé dans la **salle du conseil municipal** en Mairie

=> **Mise en application de la réforme de la loi électorale**

Notre commune est concernée par cette réforme. Les principales implications sont :

- **Parité obligatoire** : chaque liste candidate devra comporter autant de femmes que d'hommes en rang alterné.
- **Pas de possibilité de rature ou de panachage**. Si c'était le cas, le vote serait considéré comme nul.



Ont contribué à la rédaction de ce numéro :

Mélanie BAUDESSON - Marie-Hélène BLANCKAERT - Isabelle CARLE - Dorothée DELARUE -
Angélique ELOY - Claire LOBBE - Christelle MERCIER - Nicole PAUCHET - Dominique PIERRE
Christian de CAFFARELLI - Grégory DESSEAUX - David ELOY - Sylvain MERCIER

NUMÉROS UTILES



Cabinet médical - 60 rue CARNOT à AILLY SUR NOYE

Médecins

Dr Fazia ABDELATIF
Tél. 03 22 41 02 24

Dr Frédéric BRETON
Tél. 03 22 41 15 15

Infirmiers

Julien DEFORGE
Ann JONES
Tél. 03 22 41 07 77

Olivier BLONDEAU
Joseph POTTIER
Tél. 06 82 02 26 49

Pauline MERCIER
(Ass. ASALEE)
Tél. 07 86 49 39 77

Kinésithérapeutes

Christophe LEFAY
Stessy CHANTRIAUX
Ophélie d'HALLUIN
Tél. 03 22 41 08 06

Ostéopathe

Samir MOKRI
Tél. 06 52 90 85 85

Psychologue

Julie LESOIL
Tél. 06 02 56 86 52



Cabinet médical - 32 rue PELLIEUX à AILLY SUR NOYE

Médecins

Dr Carole HORDE
Dr Marie BERTIN
Tél. 03 65 88 96 85

Dr Audrey LEMAIRE
Tél. 03 65 88 97 14

Orthophonistes

Thaïs BERNARD
Tél. 07 78 22 84 08

Caroline LEDOUX
Tél. 06 62 79 38 72

Diététicienne

Morgan FARRICA
Tél. 06 45 01 78 04

Infirmiers

Diane DUPONT
Annabelle FONTAINE
Tél. 03 22 47 14 55
06 35 13 01 65

Sandrine BAZIN
Emilie CARPENTIER
Tél. 03 22 41 45 18
06 62 09 41 38

Pédicure

Jennifer CADEAU
Tél. 07 67 92 13 66

Sage-Femme

Hélène BOUTEILLER
Tél. 06 22 34 23 64

Ostéopathe

Cyprien GAUTEY-SOUFFLET
Tél. 06 29 47 21 10



Pharmacie DETOISIEN

2 rue du Dr Binant

Tél. 03 22 41 01 28

Cabinet Infirmiers

23 rue Sadi Carnot

Stéphane BORDEUX
Mélissa PERRIER
Tél. 03 22 41 18 10

Pédicure

25 rue Sadi Carnot

Claire CORROYER
Tél. 03 22 41 50 50

Kinésithérapeutes rue du Temple - JUMEL

Antoine GIROL
Thomas ROUSSEL
Benjamin LEGOIX
Tél. 03 22 47 60 50
06 46 40 53 17